

GRAND LOUP

L'info municipale de Boussières | HIVER 2017-2018

**BONNE
ANNÉE 2018 !**



DANS CE NUMÉRO :

La Poste | Communauté urbaine | Journées du patrimoine

Au Sommaire...

VIE LOCALE 4

Nouvelle « Agence Postale Communale »
Mou'ados
Monument aux morts
Activité en hausse au Centre de secours
Un petit tour pour suivre nos projets...
Les Francas
Nouveau changement de rythme scolaire
Le Relais Familles Assistantes Maternelles
L'affouage en toute sécurité
Les Gîtes de l'Orée du Bois
Un projet de microcentrale hydraulique
Communauté urbaine

COUP DE PROJECTEUR 17

Nouveau « Rendez-vous » incontournable

VIE ASSOCIATIVE 18

De la fleur au fruit
Amicale des Parents d'Élèves de Boussières
Entre Souris Et T'chat
Association US Doubs et Loue
Cérémonie du 1^{er} septembre
Commémoration du 11 novembre
Amicale des sapeurs-pompiers
Association des Donneurs de Sang
Comité des fêtes

RETOUR SUR... 24

Les Journées Européennes du Patrimoine
Joyeuses retrouvailles des classes en 7
Voyage avec Air Boussières pour nos anciens
Au Cœur Des Chants
Brioche de l'Adapei

EN BREF 27

PACS
Calendrier de collecte des déchets

ÉTAT CIVIL 28

AGENDA 28



BOUSSIÈRE



> REPAS DES ANCIENS p.25



Édito du Maire

Comme à chaque éditorial depuis deux ans c'est la loi NOTRÉ qui est l'objet de nos principales préoccupations. À présent elle entre en œuvre et depuis le 1^{er} janvier 2018 ce n'est plus la commune qui gère l'eau et l'assainissement mais la CAGB. J'ai eu le plaisir de travailler dans la commission en charge de ce dossier et tout a été fait pour que les intérêts des petites communes soient préservés.

D'autres transferts de compétences ont été réalisés cette année, la gestion des zones d'activité, le tourisme, les PLU sont à présent intercommunaux (PLUi)...

Cette année 2018 sera extrêmement importante pour la CAGB et les 70 communes qui la composent. En effet, suite à la fusion des régions et à la création de la métropole dijonnaise, la Franche-Comté a perdu une partie de ses prérogatives. Afin de rester en bonne place sur l'échiquier politique national, la CAGB envisage donc de passer en Communauté Urbaine (CU). Ce changement implique le transfert de nombreuses compétences des communes, notamment la voirie, le stationnement, l'éclairage public... vers la CAGB.

Ces transferts ne peuvent se faire qu'en imaginant un mode de gouvernance équilibré entre la ville et les villages de la CAGB. Les questions de fiscalité, d'équilibre des territoires et de proximité envers les usagers doivent retenir toute notre attention. Ce sera donc une des principales tâches à laquelle je me consacrerai en 2018 car le passage en CU engagera notre commune pour plusieurs décennies. Aujourd'hui, **les compétences de notre commune sont en pleine mutation et doivent être défendues dans le cadre de l'intercommunalité.**

L'équipe municipale, attentive et présente à vos côtés pour faire vivre notre village et conduire les projets, vous souhaite **une année 2018 emplit d'enthousiasme et d'humanité.**

Bertrand Astric,
Maire

Nouveaux horaires mairie et agence postale

Nouveaux horaires d'ouverture au public pour la mairie et l'agence postale communale :

L'accueil est désormais assuré les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h 45
et le samedi de 9 h à 11 h 30.

Nouvelle «agence postale communale»

Pendant plusieurs années, la mairie a fait tout ce qui était en son pouvoir pour maintenir la présence du bureau de poste à Boussières, notamment en réaménageant les locaux, puis les horaires. Néanmoins, aujourd'hui, force est de constater que le manque de courriers et la très forte restructuration de La Poste au niveau national obligent à fermer ce bureau.

Cependant, la mairie a souhaité maintenir ce service aux habitants et entreprises de la commune et des environs en créant une «agence postale communale».

Pour la mairie qui voit globalement ses compétences diminuer du fait des nombreux transferts vers la CAGB, accepter cette agence constitue un atout important, notamment par la **contribution financière de La Poste** au financement de ce service :

- > pour son fonctionnement: la formation et le coût du maintien d'un agent d'accueil à mi-temps, pendant 18 ans;
- > pour l'investissement indispensable: l'aménagement des locaux.

Cette agence postale communale située au sein de l'accueil de la mairie, sera opérationnelle courant février.

Une communication spécifique assurée avec La Poste vous présentera l'étendue des prestations offertes (envois de courriers, colis, retrait...).

BY AIR MAIL
PAR AVION



La fermeture du bureau de poste a été pensée pour être concomitante avec le départ en retraite de "notre" guichetière, Babeth.

Depuis 27 ans, c'est-à-dire depuis juin 1991, c'est elle qui officie à Boussières. Elle nous a confié avoir eu beaucoup de plaisir à exercer son métier ici plus qu'ailleurs en raison d'un contact très agréable avec le public, une relation unique avec la population. Elle était chez elle ici, dans ce bureau et n'avait pas l'impression de venir travailler.

Réaliser presque toute sa carrière dans le même bureau de poste est rarissime, voire exceptionnel !

Sa modestie l'a conduite à partir en toute discrétion, sans exposition publique.

Au moment de quitter Boussières, nous la remercions très chaleureusement pour son investissement et la qualité de sa présence aux côtés de tous les boussiérois pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de tous ces beaux moments qui l'attendent.

Mairie de Boussières

7 rue du Centre

25320 Boussières

Mouv'ados



ACTIVITÉS LUDIQUES

SÉJOUR
EN ÉTÉ



SÉJOUR NEIGE



SORTIES



ACTIVITÉS SPORTIVES

Le Mouv'Ados est toujours actif pour les jeunes (11 à 17 ans) et avec les jeunes sur les communes de Boussières, Chemaudin-et-Vaux, Montferrand-le-Château, Thoraise et Torpes.

Pour cette nouvelle année 2018, les actions menées lors des vacances (hiver, printemps, été, automne) seront reconduites. Au planning prévisionnel, nous aurons, à la carte, des activités ludiques, nouvelles, sportives, expressives... (telles que cinéma, hip-hop, Zumba, atelier pâtisserie, lasergame, tournoi de handball, tournoi de badminton, Aquaparc Isis, Europa Park...). Il y aura également des séjours. Nous travaillons actuellement sur l'organisation éventuelle de 3 séjours en 2018 :

- > **séjour neige en hiver** avec au programme ski de descente, biathlon, raquettes et chien de traîneau...;
- > **séjour en été** vers le lac de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes) avec au programme Aqua-Rando, trottinette tout terrain, accrobranche, baignade...;
- > **séjour en automne** soit à la découverte d'une ville, soit au Futuroscope.

Le Mouv'Ados proposera également des activités, des **sorties les mercredis après-midi tout au long de l'année**. N'hésitez donc pas à consulter le site pour connaître le programme.

Le Mouv'Ados et les jeunes s'attèleront aussi à participer à la vie des communes en donnant **des coups de main lors de certaines manifestations** (course de chariotes à Boussières, journée du jeu à Chemaudin-et-Vaux, fête du village de Montferrand-le-Château, la collecte de la banque alimentaire...). L'investissement des jeunes par le biais du Mouv'Ados est un objectif important.

Le Mouv'Ados est également en lien avec **le collège Jean Jaurès de Saint-Vit** par le biais du contrat territorial jeunesse signé avec le département du Doubs. Le responsable du Mouv'Ados intervient au sein du collège les lundis de 13 h à 14 h en proposant un club jeux de société afin de permettre aux élèves de se détendre pendant le temps méridien. Ce club est ouvert à tous les élèves du collège.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le Mouv'Ados, n'hésitez pas à contacter le responsable, Florian Antonio, ou consulter le site Internet.

06 70 91 62 17 - francasmouvados@hotmail.com
www.mouvados.fr

Monument aux morts

Depuis plusieurs mois, la commune réfléchit à la rénovation du monument aux morts.

Plusieurs professionnels sont venus pour voir s'il était possible de procéder à des travaux sur le monument existant. Aucun d'entre eux n'a souhaité s'aventurer dans la rénovation d'un ouvrage datant de 1923. Aussi la décision a-t-elle été prise de procéder à une réfection complète du monument, en faisant appel à un sculpteur local.

Cet ouvrage emblématique pour notre commune sera prêt le 11 novembre 2018 pour célébrer le centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale.

Une activité opérationnelle 2017 en hausse au centre de secours de Boussières avec pratiquement une intervention par jour !

Nombre d'interventions 2017

Au 31 décembre 2017, le centre de Boussières a été sollicité **331 fois** contre 317 fois en 2016, soit une augmentation de l'activité opérationnelle de + 4,5%. Si l'on tient compte des interventions où le centre n'a pas été déclenché et celles où le centre n'avait pas l'effectif requis pour assurer l'intervention, c'est pratiquement 1 intervention par jour que le centre de Boussières a assuré en 2017.

Répartition des interventions par communes sur notre secteur de premier appel

Notre secteur de défense en premier appel est constitué de 9 communes, ce qui représente **une population d'environ 8 000 habitants**.

En deuxième appel, le centre de Boussières est sollicité sur les secteurs de Saint-Vit, Quingey et Besançon avec plusieurs renforts au cours de l'année 2017 notamment sur les communes de Chay, Quingey, Saint-Vit, Rancenay, Avanne-Aveney, Charnay...

Répartition des interventions par nature

-  **67,5%** de secours à personnes
-  **11,7%** d'accidents sur la voie publique
-  **11,2%** d'incendies
-  **9,6%** d'opérations diverses

Les sapeurs-pompiers du CPIR de Boussières

Toutes ces interventions ont été couvertes par les 21 pompiers qui composent le Centre, dont 9 sapeurs, 2 caporaux, 4 caporaux-chefs, 2 sergents, 2 sergents-chefs, 1 infirmière et 1 lieutenant. **Ces hommes et ces femmes ont donné, pour porter secours aux autres et sur leur temps libre, 59 000 heures de disponibilité en 2017!** En temps réel de présence opérationnelle, les 331 interventions en représentent 1 029 heures.

En 2017, le Centre de Première Intervention Boussières devient le CPIR Boussières (Centre de Première Intervention Renforcé) :

Le «R» de «renforcé» a toute son importance. En effet, il signifie pour le centre **une autonomie incendie**. Ainsi pour des feux type feu de poubelle, feu de véhicule, ou feu de cheminée, le Centre est déclenché seul alors qu'auparavant il était complété par un autre engin incendie. Si la situation nécessite des renforts supplémentaires, ils seront alors déclenchés directement par le CPIR. **Le passage de CPI à CPIR est un défi pour le centre**. Sur l'ensemble du département, **seuls deux centres ont cette qualification opérationnelle**: Boussières et Grand Combe Châteleu. Ce résultat est le fruit du travail accompli par les anciens, mais aussi le travail et la disponibilité des agents du Centre, ainsi que la reconnaissance des compétences par le SDIS 25.

Adjoint au chef de Centre

En 2017, et suite au départ en retraite du Capitaine honoraire Bernard Bonnot, le sergent David Étienne a été nommé **adjoint au chef de centre**. Il seconde le lieutenant Alexandre Marguet et a en charge la formation.



Formation 2017

Pour réaliser toutes ces interventions, il faut des hommes et des femmes qui soient formés aux diverses missions demandées. 2017 a été encore une année riche avec près de **1 500 heures de formation**.

2 agents ont terminé leur formation initiale en Secours à Personnes, 1 agent a réussi sa formation de sergent, 1 agent a obtenu le permis de poids lourd, 1 agent a réussi le monitorat de secourisme.

À ces formations spécifiques, il convient d'ajouter les **manœuvres mensuelles** d'incendie et de secourisme.

Avec ces 1 500 heures de formation, on mesure bien plus l'investissement donné par les sapeurs-pompiers volontaires du centre pour assurer au mieux leurs missions.

En 2018, l'objectif est de confirmer notre activité opérationnelle avec un effectif réduit

Le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires est un des objectifs pour 2018. Recruter devient notre défi pour demain! L'engagement pour les autres est un vrai enjeu pour notre société. Le sapeur-pompier volontaire devient une «ressource» à préserver au mieux.

En 2016, Bernard Bonnot quittait le centre, atteint par la limite d'âge. En 2017, c'est Philippe Kury qui après 30 années de service quitte le Centre. En 2018, Daniel Valladont fera valoir ses droits à la retraite. Les anciens partent, à nous de les remplacer et de nous nourrir de leurs expériences.

Tous les agents contribuent à la bonne marche de notre centre. Ils peuvent être fiers du respect de leur engagement et du travail accompli au cours de cette année.

Pour terminer, je n'oublie pas d'associer à ces remerciements les familles, épouses, époux, compagnons ou compagnes qui indirectement, participent largement à l'engagement de leur conjoint.

Je vous souhaite au nom des sapeurs-pompiers volontaires du CPIR de Boussières nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

*Lieutenant Alexandre Marguet,
Chef de Centre du CPIR de Boussières*



Développement du volontariat

Le recrutement est toujours d'actualité. Si vous êtes intéressé pour devenir sapeur-pompier volontaire, vous pouvez contacter soit la caserne de Boussières par courrier (1 chemin des Acacias) soit la mairie de Boussières par téléphone (03 81 56 54 90).

DES SAPEURS-POMPIERS À L'HONNEUR À LA SAINTE-BARBE 2017



////// REMISES DE GRADES

- > **Sapeur Clément Maxel** de Vorges-Les-Pins :
remise du grade de 1^{re} Classe
- > **Sapeur Robert Ranalli** de Montferrand-Le-Château :
remise du grade de 1^{re} Classe
- > **Caporal-chef David Étienne** de Boussières :
remise du grade de Sergent
- > **Sergent Christian Bertin** :
remise du grade de Sergent-chef



////// REMISES DE MÉDAILLES

- > Médaille de bronze, pour 10 ans de service
à **L'Infirmière Caroline Girardet**
- > Médaille d'argent, pour 20 ans de service
au **Sergent-chef Christian Bertin**
- > Médaille d'argent, pour 20 ans de service
au **Sergent-chef Pascal Pinot**
- > Médaille d'or, pour 30 ans de service
au **Sergent honoraire Philippe Kury**

Toutes nos félicitations !



Les gradés



Les médaillés

Un petit tour pour suivre nos projets...

Du côté de la Cure...

Après bien des péripéties, relatées au fur et à mesure, les travaux devraient débuter courant de l'année.

Le projet initial a dû être abandonné en raison des contraintes techniques et architecturales trop fortes, imposées par l'Architecte des Bâtiments de France du fait du classement aux Monuments Historiques d'une partie de l'église. Aujourd'hui, ce bâtiment de la cure accueillera donc **2 logements dont un grand appartement accessible aux personnes à mobilité réduite.**

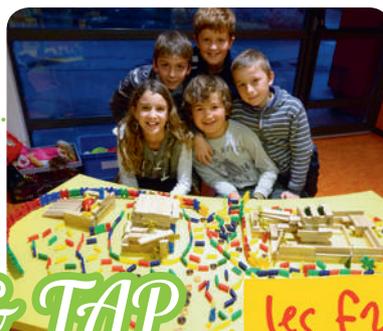
Les autres travaux concerneront aussi **le chauffage de l'église ainsi que sa toiture.**

Notre choix est clairement celui de la qualité afin de préserver le patrimoine architectural du cœur de notre village et contribuer par là-même à son embellissement et sa mise en valeur.

Et de la Maison des Loups

Quant à la Maison des Loups, l'accompagnement à la maîtrise d'œuvre assuré par la CAGB n'a pu être réalisé dans les délais, entraînant donc un retard dans le début des travaux. Les diverses procédures légales sont en cours; elles vont conduire dans les prochains mois au **choix d'un architecte.**

Quel que soit le professionnel retenu, les travaux sont d'ores et déjà prévus pour une durée de plus d'un an, portant ainsi **l'achèvement pour le printemps 2020.**



Accueil périscolaire, restauration scolaire & TAP

les francas

L'éducation en mouvement !

Lieu d'accueil: Cabane des Loulous

Horaires d'ouverture: accueil périscolaire de 7 h 30 à 9 h ; de 17 h à 18 h 30

Restauration scolaire: 12 h à 14 h (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Temps d'activités péri-éducatives (TAP): 15 h 30 à 17 h (mardi et vendredi)

Équipe d'animation :

- Samia Coquet (directrice de l'accueil)
- Margaux Valfrey (animatrice matin, midi, soir et TAP)
- Mélanie Gualdes (animatrice matin, midi et TAP)
- Nathalie Fouard (animatrice midi et TAP)
- Suna Can (personnel de service).

L'équipe est complétée tous les mardis pendant les TAP par Christiane Barbe pour l'encadrement des enfants de maternelle et par deux intervenants extérieurs: Fabienne Dole (association Tri à Quingey: nature et environnement) et Julien Ibanez (intervenant en activités sportives).

Les activités

Diverses activités sont proposées aux enfants telles que jeux de société, jeux collectifs, jeux en musique, art

plastique, activité culinaire, bricolages d'halloween, de Noël etc. Un spectacle est en cours de préparation pour la fête d'école de fin d'année...

En novembre les enfants qui le souhaitent ont participé à **la décoration de table du repas des anciens** organisé par la Mairie de Boussières, en réalisant les menus à l'aide de diverses techniques de peinture et collage; d'autres ont participé à **la réalisation de décorations de Noël** pour la commune en faisant de la peinture sur bois...

La directrice et l'équipe d'animation tiennent à remercier monsieur le Maire et les élus de Boussières pour la confiance qu'ils nous accordent en nous associant à ces projets qui permettent de mettre en valeur le travail et la créativité des enfants.

Pour tous renseignements concernant l'accueil périscolaire, la restauration scolaire, ou les Temps d'Activités Péri-éducatives:

Directrice de l'accueil périscolaire:

Samia Coquet - 06 08 75 17 43 ou 03 81 56 51 98

francasboussieres@yahoo.fr

Nouveau changement de rythme scolaire à la prochaine rentrée

Il y a 4 ans, lors de la rentrée scolaire 2014-2015, la réforme des rythmes scolaires a été appliquée et, par conséquent, l'organisation des Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) assurée à Boussières par Les Francas.

Ces modifications ont entraîné des coûts supplémentaires, pour la commune comme pour les parents. Un fonds d'aide spécifique avait alors été créé pour accompagner les collectivités locales à la mise en place de cette réforme.

Dès le mois de juin 2017, le nouveau gouvernement n'a pas souhaité poursuivre cette disposition et a donc décidé de supprimer ce fonds pour la très grande majorité des communes en France, dont Boussières. La mairie aurait pu se désengager dès le mois de juin pour la rentrée de septembre 2017. Cependant ce n'est pas ce choix qui a été fait alors.

Ces TAP ont été mis en place, réfléchis, évalués régulièrement grâce à un travail entre les différents partenaires: un comité de pilotage regroupant des parents d'élèves élus, le directeur d'école, la responsable locale et la directrice des Francas de Boussières, l'adjointe au maire et deux conseillères municipales s'est réuni tout au long de ces quatre années. Il était donc essentiel que l'engagement pris pour l'année scolaire 2017-2018 soit tenu, pour les parents et leurs enfants comme pour les professionnels concernés.

Néanmoins, la question s'est de nouveau posée à l'automne pour préparer la rentrée 2018-2019: le calendrier de mise

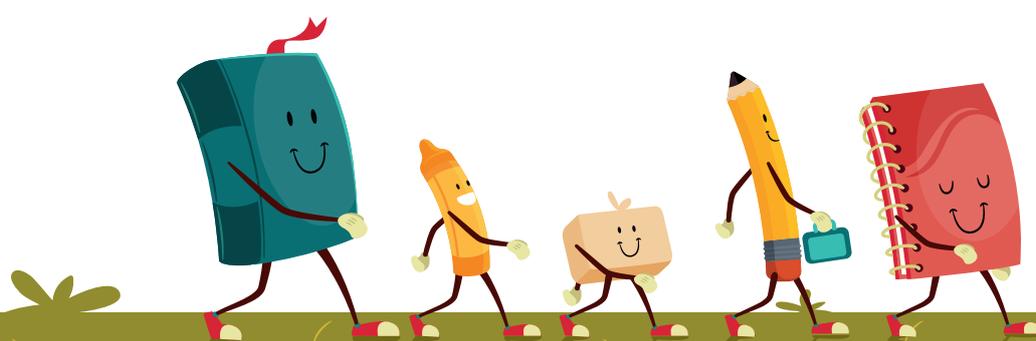
en œuvre de ces nouveaux rythmes prévu par l'Éducation Nationale s'impose à tous et le conseil d'école composé des enseignants, des parents d'élèves élus, du maire et d'une conseillère municipale, s'est réuni en novembre.

Ces personnes se sont exprimées sur différents points: **la fatigue des enfants** qui viennent en classe 5 matins consécutifs, **le coût des TAP** qui ne peut plus être supporté par la commune seule, l'impossibilité et le refus de faire participer davantage les parents, mais aussi **ce que les enfants ont pu découvrir, vivre et partager dans ces TAP...**



Ces réflexions et échanges constructifs ont conduit le conseil d'école dans son ensemble à accepter de modifier les rythmes scolaires avec comme **objectif primordial de veiller au bien-être et aux intérêts des enfants.**

La nouvelle organisation, sur quatre jours, sera donc la suivante: **une matinée allongée (d'une durée de 3 h 30) pour favoriser les apprentissages et donc une après-midi plus courte (2 h 30); la suppression des enseignements le mercredi matin.** Les précisions d'horaire sont encore à affiner.



Relais petite enfance



PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES:

- > Le mardi de 12 h à 15 h
- > Le mercredi de 9 h à 12 h (sauf petites vacances scolaires)
- > Le jeudi de 14 h à 17 h

PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS:

- À AVANNE** le vendredi après-midi
- À ST-VIT** Salle des Animations, rue des sapins (à côté du multi-accueil L'Île aux pandas), le mardi de 16 h à 19 h

Relais Familiales Assistantes Maternelles
du canton de Boussières
2 A rue Saint Vincent - 25720 Avanne-Aueney
03 81 52 09 47 - relais.boussieres@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

LES PERMANENCES ITINÉRANTES SUR RDV, uniquement de 9 h à 11 h

COMMUNES	PERMANENCES
Montferrand-Le-Château, Salle des Associations	1 ^{er} jeudi du mois
Boussières, à la Mairie	3 ^e jeudi du mois

LES ANIMATIONS ITINÉRANTES, de 9 h à 11 h (enfants de 0 à 6 ans, gratuit)

COMMUNES	ANIMATIONS
Boussières, Maison des Loups	1 ^{er} mardi du mois
Avanne, Salle Polyvalente	2 ^e mardi du mois
Montferrand-Le-Château, Salle Chenassard	3 ^e mardi du mois
Saint-Vit, Salle des Animations (à côté du multi-accueil L'Île aux pandas)	4 ^e mardi du mois
Byans-sur-Doubs, Salle derrière la Mairie	2 ^e jeudi du mois, en alternance 1 mois sur 2
Routelle, à la Mairie	
Beure, Salle Polyvalente	4 ^e jeudi du mois, en alternance 1 mois sur 2
Torpes, Salle du Périscolaire	

Le Relais propose ...

... aux assistantes maternelles

- ▶ une mise en relation avec les parents qui recherchent une assistante maternelle agréée.
- ▶ une information actualisée sur leurs droits et obligations : statut, agrément, formation, rémunération...
- ▶ un accompagnement dans les relations avec leurs employeurs liées à l'accueil de l'enfant : écoute, orientation.

- ▶ des échanges avec d'autres assistantes maternelles agréées et d'autres professionnels de la petite enfance.

- ▶ des informations liées à l'agrément et à la profession d'assistante maternelle.

... aux enfants

- ▶ un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et/ou de leur(s) parent(s).

... le relais s'est aussi :

- ▶ un lieu ressources qui participe à la qualité de l'accueil de l'enfant (conférences, journal du relais, réunions, documentations, animations...)
- ▶ un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité.
- ▶ un service qui participe à la promotion de la profession d'assistante maternelle, informe et incite les personnes non agréées à se déclarer.

... aux parents

- ▶ une information globale sur les modes d'accueil de la petite enfance de 0 à 6 ans.
- ▶ un accompagnement dans les relations avec leur salarié(e) liées à l'accueil de l'enfant : écoute, orientation...
- ▶ un accès à la liste des assistantes maternelles agréées.
- ▶ une information sur leurs droits et obligations d'employeur et sur les démarches administratives : contrat de travail, déclaration d'embauche, statut.

Le relais est un service gratuit privilégiant l'intérêt de l'enfant dans le cadre de l'accueil au domicile de l'assistante maternelle.

L'affouage en toute sécurité

Le bois est une énergie renouvelable et travailler en pleine nature est une activité revigorante. L'affouage reste néanmoins une activité à risques ; quelques précautions suffisent pour que tout se déroule sans souci.

Soyez bien équipé

Portez :

- un casque forestier ;
- des gants en cuir ;
- un pantalon anti-coupure ;
- des chaussures de sécurité montantes ou bottes de sécurité.

Ayez avec vous :

- une trousse de secours ;
- un téléphone portable ;
- un extincteur ou des bidons d'eau.

Évitez les vêtements en synthétique qui prennent feu trop facilement.



Soyez bien préparé

- **Consultez la météo** : ne travaillez pas par grand vent, le risque de chute de branches est important ;
- avant de partir, dites toujours à votre entourage **l'endroit précis où vous allez** et à quelle heure vous comptez rentrer ;
- ayez **une assurance** responsabilité civile, pour vous comme pour les autres ;
- **ne partez jamais seul sur un chantier**, préférez le travail en équipe ;



- dès votre arrivée sur site, **garez votre véhicule en position de départ** ;
- laissez **la voie d'accès** au chantier libre ;
- si un orage survient, **quittez le chantier** ou attendez dans votre véhicule ;
- **rangez dans un endroit sûr** (coffre du véhicule) les bidons d'huile et d'essence dès que vous n'en avez plus besoin ;
- si vous ne l'avez pas, passez votre **breuvet de secourisme (SST)** ;
- l'affouage est dangereux, comme la conduite il est incompatible avec la prise de drogue et de certains médicaments.

En cas d'accident

Appelez les secours en composant **le 112 depuis un téléphone mobile** (ou le 15 ou le 18 depuis un téléphone fixe). Le message d'appel devra préciser :

- **Le lieu** exact de l'accident ;



- **Le point de rencontre** avec les secours ;
- **La nature de l'accident** ;
- la nature des **lésions** constatées ;
- toute **situation particulière** qu'il paraît utile de signaler ;
- et **ne raccrochez pas en premier**.

Si vous êtes formé, pratiquez **les gestes de premier secours**.

DEVENEZ ACTEUR INITIEZ VOUS AUX PREMIERS SECOURS

Il y a des gestes qui sauvent



APPELER



MASSER



DEFIBRILLER



STOPPER UNE
HEMORRAGIE

Chaque dimanche de février
Inscription 04 91 15 71 71
Initiation de deux heures gratuite



croix-rouge française

Protégez la forêt



La forêt abrite de nombreux animaux et des jeunes plants fragiles dont la survie est nécessaire pour que la forêt se renouvelle :

- **respectez les tiges marquées en réserve**, ne pas les couper, ne pas les abîmer au cours de l'exploitation, ne pas asseoir les piles de bois dessus ;
- ne déposez pas les branches sur des **jeunes bois, semis ou plants** ;
- ne coupez pas les **brins de lierre** entourant les arbres ;
- **respectez les arbres creux ou morts** laissés par les forestiers en faveur des oiseaux et des insectes ;
- **ne brûlez pas** les rémanents ;
- circulez avec votre véhicule **uniquement dans les chemins autorisés** ;
- ne franchissez pas les cours d'eau avec votre véhicule, **utilisez les ponts et passerelles** ;
- **ne jetez rien dans les cours d'eau**, même des branchages ou des feuilles.

Les gîtes de l'Orée du Bois

Dans le dernier Grand Loup, vous avez eu le plaisir d'être informé de l'ouverture des gîtes. Depuis le mois de mai, un certain nombre de clients, des touristes aux hommes d'affaires, se sont succédé et la situation a évolué. Isabelle et Jérôme souhaitent vous informer de ces nouveautés.

« Cette première saison a été bonne, aussi croisons-nous les doigts pour que cela dure... »

Nous avons obtenu **les labels Accueil Vélo et Motards Bienvenue** cet été. Un local à vélos ou motos est désormais à disposition des clients, avec tout le nécessaire de réparation et de rangement. De plus, nous avons investi dans des vélos que nous louons à la journée ou à la semaine. Pour la plus grande joie des plus jeunes, nous avons également un siège enfant et une remorque!

Afin d'accueillir au mieux les pêcheurs, **le label Relais Saint Pierre** est en cours d'obtention. Nous sommes déjà dépositaires **des cartes de pêche**, aussi pouvez-vous nous contacter pour acheter votre carte annuelle ou une carte à la journée...

Pour répondre à la demande de nos clients, nous proposons à présent: le petit-déjeuner, servi directement dans les gîtes, composé d'une boisson chaude, de jus d'orange fraîchement pressé ou de jus de pomme du village, de pain et viennoiserie de la boulangerie la Tradition du Loup, du beurre et de la confiture maison, d'un fruit ou d'un yaourt, des plats locaux cuisinés par Béatrice Cour «Le Plaisir dans l'Assiette», diplômée de l'école hôtelière de Poligny, par exemple du Poulet au vin du Jura aux trompettes, du Cassoulet d'chez nous...

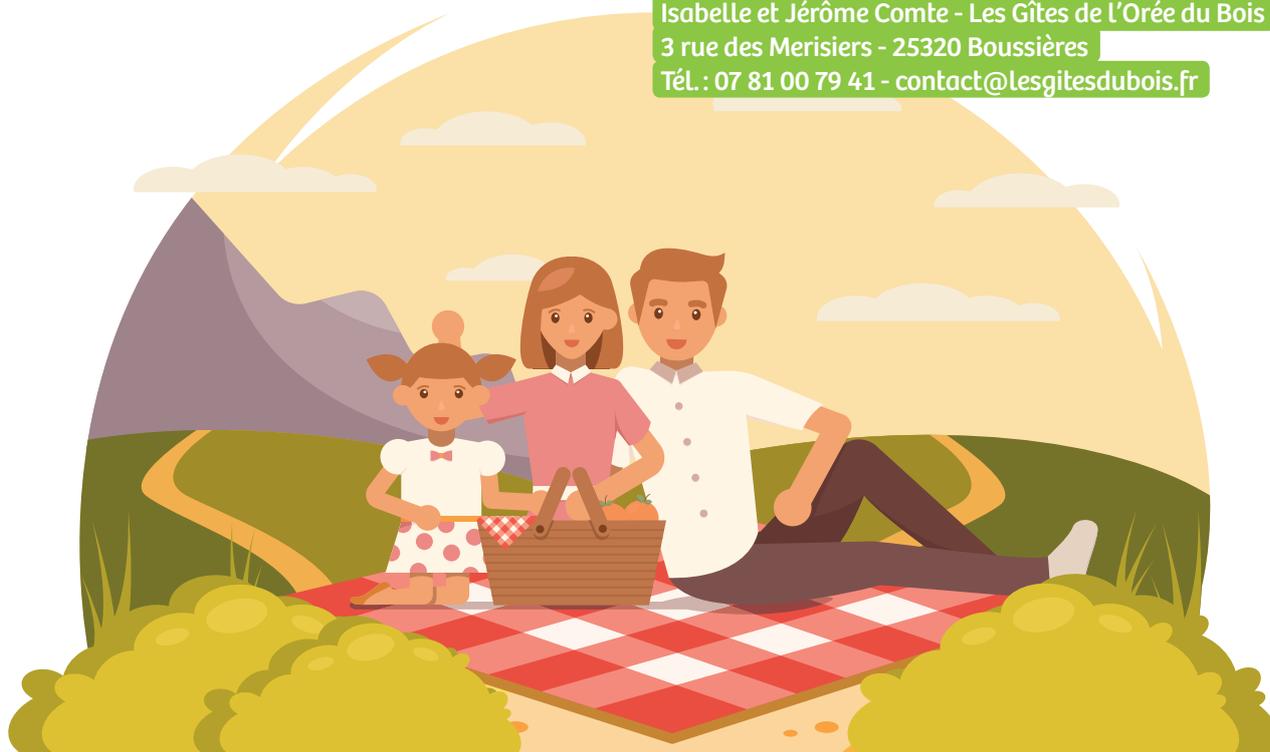


Vous pouvez découvrir la visite virtuelle de deux de nos gîtes sur notre site www.lesgitesdubois.fr

Au plaisir de vous recevoir! »



Isabelle et Jérôme Comte - Les Gîtes de l'Orée du Bois
3 rue des Merisiers - 25320 Boussières
Tél. : 07 81 00 79 41 - contact@lesgitesdubois.fr



Un projet de microcentrale hydraulique sur le Doubs...

L'article qui suit, rédigé par le propriétaire actuel de la centrale hydraulique, porte sur la construction éventuelle d'une nouvelle infrastructure. Particulièrement attentive à la transition énergétique, la commune souhaite ajouter qu'un projet important comme celui-ci représenterait l'alimentation de 800 foyers en énergie renouvelable (l'équivalent de Boussières et Torpes par exemple).

Néanmoins, le conseil municipal restera particulièrement vigilant sur l'influence au niveau du cours du Doubs et en cas de crue. Par ailleurs, il est à noter que les résultats de l'enquête publique ne sont pas connus au moment de la parution de ce Grand Loup.

La centrale hydraulique des papeteries de Boussières fut construite en 1881 pour les besoins des papeteries, et n'exploite qu'une partie du potentiel énergétique du barrage de Boussières: le débit turbiné plafonne à 30 m³/s, tandis que le débit moyen du Doubs s'élève à 98 m³/s.

Aujourd'hui, le propriétaire actuel de cette centrale, GEG ENER, filiale de Gaz et Électricité de Grenoble et de la Caisse des Dépôts et Consignations, porte un projet de construction d'une deuxième centrale hydroélectrique en rive gauche du barrage de Boussières, à cheval entre le barrage appartenant à VNF (Voies Navigables de France) et l'îlot appartenant à GEG ENER.

Le projet prévoit l'installation de 2 turbines «VLH» qui permettent la dévalaison des poissons sans les blesser, ainsi que d'une passe-à-poissons par bassins successifs pour la montaison. Le chantier nécessitera la mise en place d'un pont par-dessus le canal existant pour un accès à l'îlot depuis la rue du Maroc. Ce nouvel accès servira également à la papeterie Zuber Rieder. Les travaux



Intégration paysagère - vue rive droite - état projet



impliquent également la démolition de 2 anciens bâtiments de l'îlot et d'importants terrassements avec notamment le reprofilage et le confortement de la berge à l'amont du barrage.

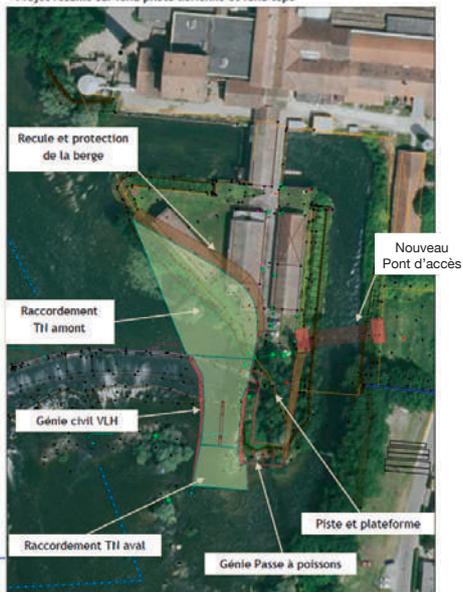
L'impact hydraulique de l'aménagement a été modélisé afin de s'assurer que les niveaux des crues ne seront en aucun cas modifiés à la hausse. Cet aspect ainsi que les autres enjeux environnementaux du projet sont étudiés avec soin par l'autorité compétente (Direction Départementale des Territoire du Doubs, service Police de l'Eau) qui instruit le dossier de demande d'autorisation.

Ce dossier est soumis à une enquête publique, qui se déroule actuellement sur la commune pour une durée de six semaines. Si l'autorisation préfectorale est bien accordée au projet au printemps 2018, les travaux commenceront au second semestre 2018 par la création des accès et la démolition des bâtiments. Le gros des travaux n'aura lieu qu'en 2019 et notamment entre mai et octobre, période de basses eaux dans le Doubs. La mise en service de l'équipement est attendue à la fin de l'année 2019.

Etat initial (photo aérienne et fond topo)



Projet résumé sur fond photo aérienne et fond topo



Transformation du Grand Besançon en Communauté Urbaine

Boussières fait partie de la CAGB: La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Depuis plusieurs mois, une réflexion s'engage pour la transformation de la CAGB en Communauté Urbaine. Ce projet est loin de faire l'unanimité et les élus de Boussières ont participé activement au débat pour défendre les intérêts des habitants et des communes.

Pourquoi une Communauté Urbaine ?

Le principal argument est de **pouvoir conserver un équilibre entre Besançon et Dijon**. Suite à la fusion Bourgogne-Franche-Comté, Besançon a perdu son statut de capitale régionale. D'après la présidence du Grand Besançon, si la CAGB devient une Communauté Urbaine, Besançon pourrait mieux défendre ses intérêts devant les services de l'État et de la Région, mais cela reste à démontrer.



Communauté d'Agglomération du Grand Besançon



En quoi cela concerne Boussières? De nombreux emplois sont liés à des activités qui risquent d'être transférées à Dijon: Centre Hospitalier Universitaire, Tribunal, Conseil Régional... La perte de ces activités aurait un impact négatif sur les emplois et commerces; mais rien ne prouve que le passage en Communauté Urbaine puisse mieux préserver ces activités.

Des impacts loin d'être négligeables

La transformation de la CAGB en Communauté Urbaine impose de **transférer des compétences** importantes des communes au Grand Besançon, parmi lesquelles:

- > Voirie
- > Stationnement
- > Urbanisme...

Les conséquences:

- > une évolution des coûts de fonctionnement
- > la fin d'un service de proximité
- > la perte de la capacité de décision pour les élus de la commune.



La voirie, le stationnement, l'urbanisme sont des sujets très importants et vos élus veulent continuer à avoir leur mot à dire pour maîtriser la qualité du service et le coût pour l'utilisateur.

Après négociation avec le Grand Besançon un certain nombre d'avancées ont été obtenues:

> Impliquer plus fortement les élus de chaque village dans les décisions du Grand Besançon avec la mise en place de comités de secteur, de commissions élargies et d'un droit d'alerte;

> ReConventionner certaines compétences: concrètement les communes pourraient continuer à s'occuper directement de certains travaux liés à la voirie; le SIVOM de Boussières continuera à assurer des travaux d'entretien comme il le fait actuellement.

Ces avancées sont positives, mais il reste encore du chemin à parcourir. Les élus de Boussières continuent à se battre pour obtenir des données précises, car le projet de communauté urbaine reste encore très flou.

Quand et comment sera prise la décision ?

La transformation du Grand Besançon en Communauté Urbaine se fera en plusieurs étapes. Concrètement une série de votes auront lieu tout au long de l'année 2018. **Malheureusement, la loi prévoit que si le conseil municipal ne délibère pas,**

la commune est considérée « par défaut » comme favorable. C'est ainsi que la première étape — le transfert de la compétence urbanisme au Grand Besançon — a été votée: 1/3 des communes ont voté pour, 1/3 des communes ont voté contre, et 1/3 des communes n'ont pas voté et ont été considérées « favorables » par défaut. **Les élus de Boussières militent activement auprès des élus du Grand Besançon pour que toutes les communes délibèrent lors des étapes suivantes. Le passage en Communauté Urbaine est une décision très importante et il nous semble indispensable que tous les conseils municipaux délibèrent.**



Villes et villages: une analyse budgétaire apporte des informations utiles

En plus de cette réflexion sur la transformation de la CAGB en Communauté Urbaine, plusieurs réformes récentes renforcent le pouvoir des communautés d'agglomération au détriment des communes (Loi NOTRe...). Les communes rurales et de petite taille sont particulièrement pénalisées et leurs habitants injustement stigmatisés. Une analyse financière et fiscale a été réalisée: elle montre que plusieurs idées communément admises sont inexacts.

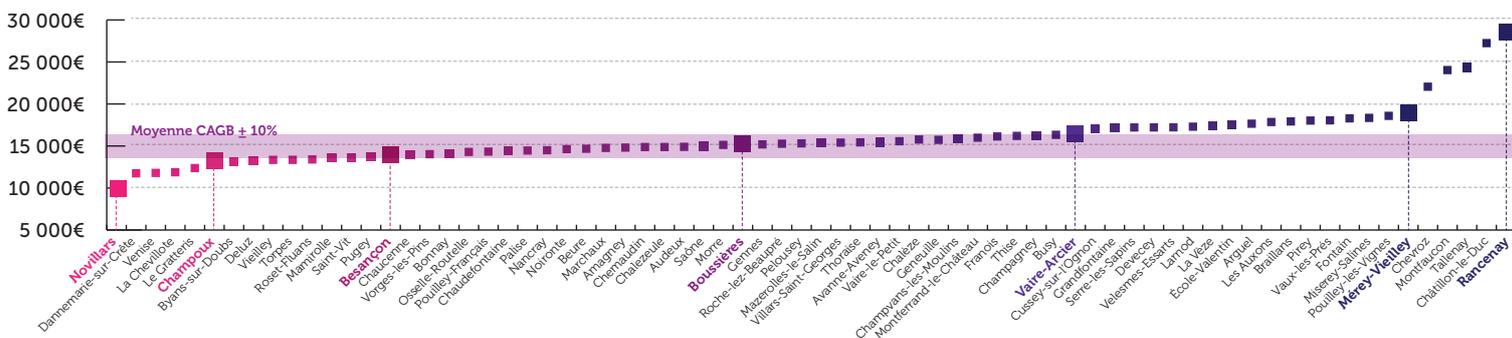
Idée reçue n°1: « La ville est pauvre, les villages sont riches »

Les habitants des villages seraient « riches » et les habitants des villes seraient « pauvres ». Cette injustice supposée nécessiterait « de faire payer les habitants des villages ». Une analyse des revenus moyens par habitant démontre que c'est faux. Dans le Grand Besançon, les revenus des habitants de la ville et de la plupart des

villages sont à peu près au même niveau. Les communes les plus pauvres du Grand Besançon sont des villages (voir graphique ci-dessous).

Nous avons obtenu des garanties pour que le passage en communauté urbaine n'occasionne pas de hausse de la fiscalité.

Classement des communes de la CAGB en fonction du revenu moyen par habitant :



Idée reçue n°2: « Il y a trop de petites communes, ça coûte trop cher »

Penser qu'il y a trop de petites communes et que les fusionner permet de réaliser des économies est quelque chose qu'on entend souvent, mais c'est faux. Pourquoi? Dans une petite commune, le bénévolat des élus et le faible taux d'encadrement permettent de réaliser plus de 30 % d'économies par rapport à une ville. Dans une petite commune comme Boussières, le taux d'encadrement est nul: parmi les agents il n'y a pas de chef de service ou de directeur.

Dans une ville, les employés municipaux sont nombreux et pour l'organisation il faut embaucher plusieurs chefs de service et directeurs; le taux d'encadrement est élevé, il représente en moyenne 20 % de la masse salariale.

Dans une petite commune comme Boussières, il y a 15 conseillers municipaux et 4 employés communaux. L'indemnité du maire et des adjoints est équivalente à deux emplois à temps complet (les conseillers n'ont pas d'indemnité), mais le temps que consacrent l'ensemble des élus à la commune est supérieur au travail que feraient deux employés. C'est ce qu'on appelle le bénéfice du bénévolat des élus. Il est relativement important comparé au nombre d'employés communaux.

« Les petites communes ont donc une gestion économique. »

Dans une ville, le rapport est inversé; par exemple à Besançon il y a 55 élus et environ 6 000 employés. De plus les élus des villes ont des indemnités plus importantes. Le bénéfice du bénévolat des élus est quasi nul dans les villes.

Les petites communes ont donc une gestion économique.

Que se passe-t-il lors des transferts de compétences ?

Le nombre d'élus —et donc le bénévolat des élus— diminue, et puisque les employés communaux sont regroupés, le taux d'encadrement augmente, car il faut recruter un ou plusieurs cadres.

La communauté urbaine peut en contrepartie réaliser des économies d'échelle par rapport à une petite commune.

Pour maîtriser les coûts lors des transferts de compétences des communes au Grand Besançon, les économies d'échelle réalisées devront être d'au moins 30 %.

Les élus de Boussières ont réclamé à la CAGB des estimations budgétaires précises pour vérifier que le passage en Communauté Urbaine n'entraîne pas des dépenses supplémentaires.

Idée reçue n°3: « La ville finance seule les équipements utilisés par tous les habitants de l'agglomération »

C'est un argument souvent entendu: « Tous les habitants des villages vont à la patinoire de Besançon, mais il n'y a que les habitants de Besançon qui payent la construction et le fonctionnement de la patinoire avec leurs impôts locaux ».

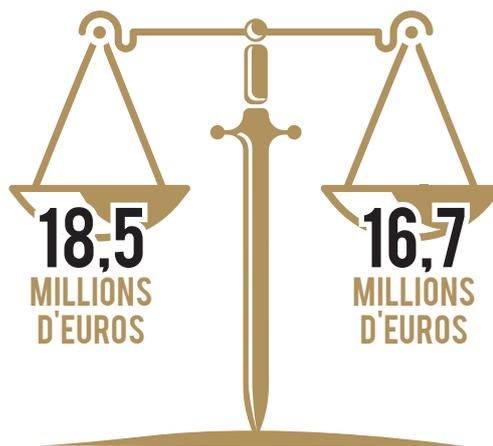
Cette affirmation est fautive, car elle ne tient pas compte du mode de calcul des dotations générales de fonctionnement (DGF) attribuées par l'État aux communes. La DGF est une somme que l'État verse chaque année aux communes. Cette somme est ➤

calculée en fonction du nombre d'habitants, mais aussi de nombreux autres paramètres, afin de compenser les inégalités entre les communes. Une commune « riche » touche moins de DGF par habitant qu'une commune « pauvre » ; une ville touche plus de DGF par habitant qu'un village pour compenser l'argent que la Ville dépense pour animer le territoire avec des salles de spectacle ou des équipements sportifs.

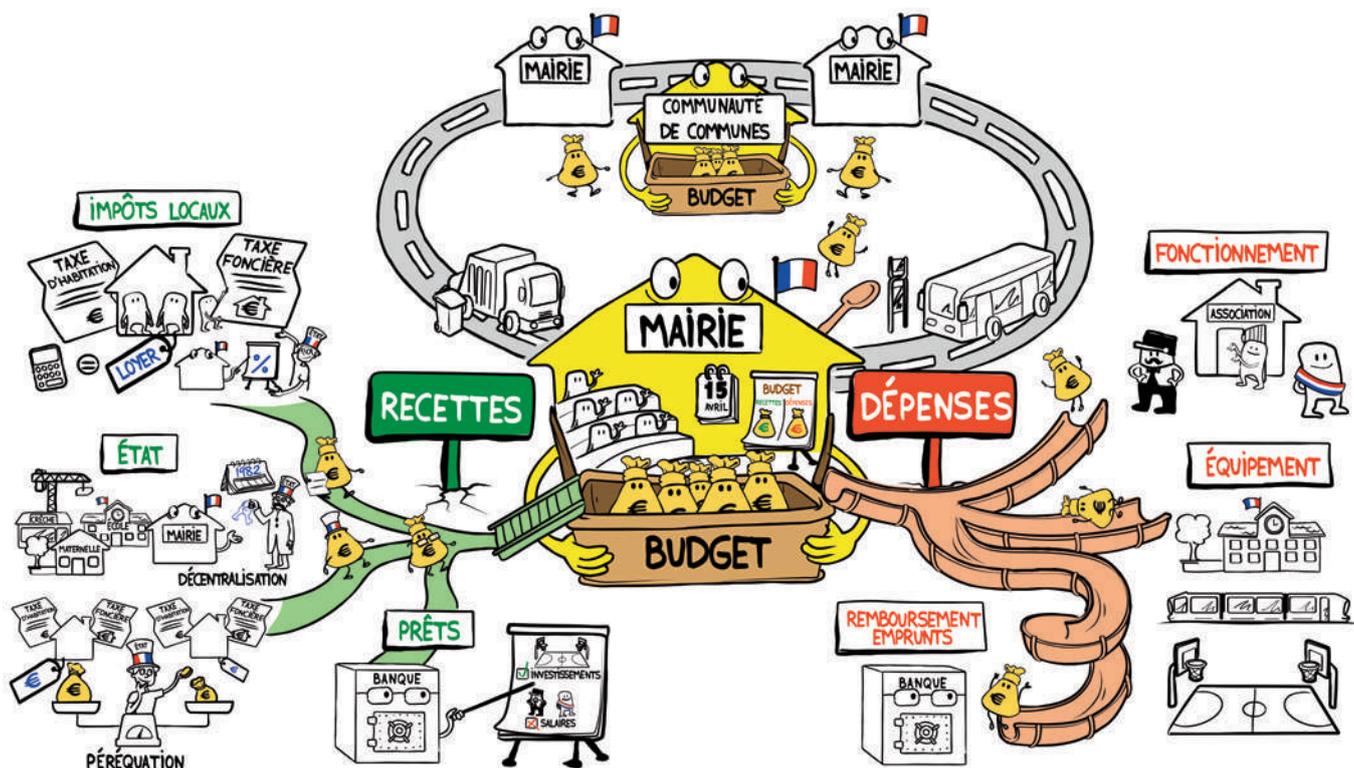
Le calcul :

Par rapport aux villages, la Ville de Besançon touche un supplément de DGF de 18,5 millions d'euros par an.

Le fait que les habitants des villages utilisent les équipements sportifs et culturels de La Ville représente un coût pour la ville évalué à 16,7 millions d'euros.



Il est donc faux d'affirmer que « les habitants de Besançon payent pour toute la CAGB », car l'État compense ces dépenses. Cette compensation de l'État est appelée « péréquation budgétaire ».



▲ Schéma issu d'une vidéo pédagogique de <http://www.dessinemoileco.com>
Vidéos produites par Sydo, société de conseil en pédagogie - <http://www.sydo.fr>

Nouveau "Rendez-vous" incontournable à Boussières

Depuis la mi-septembre, le centre du village est de nouveau animé grâce à la réouverture de l'épicerie et du bar, désormais rebaptisés « Le Rendez-vous ».

Pour le plus grand plaisir de tous, Carole et Fred ont donc ouvert à nouveau les portes de ces deux lieux restés longtemps fermés.

Originaires de la région parisienne, ils ont l'un et l'autre une solide expérience dans la vente et le commerce. Fred a ainsi dirigé plusieurs concessions Renault ce qui a conduit le couple à vivre dans l'Aisne, puis en Saône-et-Loire.

En 2017, Carole et Fred ont fait un nouveau choix de vie: celui d'entamer une vie professionnelle ensemble, en s'associant pour travailler dans un commerce qui leur ressemble. C'est ainsi que leur recherche les a conduits jusqu'à Boussières: notre village a été un véritable coup de cœur. Ils ont vu tout de suite l'opportunité que pouvait présenter le « cocktail bar et épicerie » (dixit Fred) en plein centre du bourg.



▲ Fred et Carole Delaunay.

Carole et Fred -nouveaux commerçants mais aussi résidents- remercient sincèrement la population boussiéroise qui leur a réservé un accueil particulièrement chaleureux.

Désormais, n'hésitez donc plus à vous donner « Rendez-vous » à Boussières!



BAR

Informations pratiques concernant les différentes prestations proposées par le bar...

- tous les midis, petite restauration: croque-monsieur, bruschetta, panini
- jeudi & vendredi: un plat cuisiné différent chaque semaine
- vendredi: soirées à thème avec animation et cuisine différentes toutes les semaines: fajitas, beaujolais nouveau, karaoké, salsa...

Horaires d'ouverture:

Mardi au samedi
7 h 30 - 14 h 30 / 15 h 30 - 19 h 30
+ soirée le vendredi
et fermeture à 22 h le samedi
Dimanche 9 h-13 h

ÉPICERIE

Livraison gratuite à domicile sur Boussières

Samedi & dimanche: poulet rôti, en vente directe ou sur commande produits de la Française Des Jeux (loto, euro-millions...)

Horaires d'ouverture:

Mardi au samedi
7 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h 30
Dimanche 9 h - 12 h 30

16 rue du centre
03 81 26 32 92



De la fleur au fruit

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE RECOLTANTS DE FRUITS & DE BOUILLEURS DE CRU



Les gelées tardives du printemps sur une végétation en avance pour la saison ont été préjudiciables à la production de pommes.

Si la campagne de fabrication de jus de pommes a été plus précoce cette année ou nous avons commencé le 23 août, elle s'est terminée prématurément le 19 octobre.

Le tonnage de pommes traitées est inférieur à celui des années précédentes: 47 tonnes; un peu moins de **passage de clients aussi, 260 venant de 62 communes différentes.**

Pour ce qui concerne nos vergers, la récolte a été aussi nettement en baisse: 6,2 tonnes.

Vingt bénévoles ont participé régulièrement aux différentes tâches, ce qui représente environ **1550 h de bénévolat.**

Nous avons continué l'implantation de haies fruitières sur le terrain que nous avons acquis à la Piroulette. La ligne plantée de 85 arbres l'année dernière a été complétée par deux nouvelles rangées de 165 arbres, permettant la mise en place de **28 nouvelles espèces de pommes.** Il s'agit

d'un bel investissement pour l'avenir mais qui a nécessité un gros travail et qui à l'avenir demandera une présence régulière pour l'entretien, mais nous savons pouvoir compter sur les membres dévoués de notre association.

L'atelier de distillation a ouvert le 15 septembre. L'activité s'annonce un peu plus importante que lors de la précédente campagne car même si la quantité de fruit n'a pas été remarquable, un certain nombre de bouilleurs de cru ont pu cette année **mettre en fermentation cerises, prunes, poires, pommes et autres fruits sans compter les marcs** qui restent une valeur sûre.

Nous pouvons constater avec satisfaction que nos activités restent toujours très attractives, apportant pleine satisfaction à nos adhérents dont le nombre est encore en forte hausse cette année.

L'Amicale des Parents d'Élèves de Boussières

L'APE de Boussières a pour mission cette année encore **d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds** pour permettre aux **élèves des écoles de Boussières d'accéder à des sorties scolaires** (financements de bus, billets d'entrées...)

L'APE a aussi pour but de **rassembler les parents et les enfants** autour de manifestations récréatives telles que: carnaval, marché de Noël, fête de l'école... Ceci afin de favoriser la convivialité au sein du village.

Un grand merci à tous les parents fidèles qui viennent nous aider lors des différentes manifestations. Grace à leur aide et leur bonne humeur, les bénévoles du bureau de l'APE restent motivés afin de continuer à faire briller les yeux de nos enfants.

Merci aussi à la mairie qui imprime gracieusement tous nos documents.

Nos manifestations à venir :

- Carnaval: 3 mars 2018
- Vente de fleurs de printemps: 20 mai 2018
- Fête de l'école: 30 juin 2018



▲ Bourse aux jouets - Fête de l'école ▼



Association US Doubs et Loue



Le club de football de l'US Doubs et Loue représente 7 villages (Torpes, Boussières, Vorges, Busy, Larnod, Charnay, Chenecey-Buillon).

La saison vient de débiter, le club compte déjà actuellement 160 joueurs dont 11 féminines, répartis en plusieurs catégories: Séniors Masculin: 23 licenciés / Séniors Féminine: 9 licenciées / U 18 ans: 17 licenciés / U 14-15 ans: 15 licenciés / U 13-12 ans: 12 licenciés / U 11-10 ans: 25 licenciés / U 9-8 ans: 22 licenciés / U7-6 ans: 11 licenciés.

Le club vit essentiellement grâce à ses 21 dirigeants dont 5 dirigeantes et aussi grâce à ses bénévoles et aux parents qui nous rendent service chaque week-end.

Si votre enfant souhaite nous rejoindre et jouer, n'hésitez pas à me contacter.

Au cours de cette année 2018, notre seule manifestation est **le loto géant qui aura lieu le 17 février 2017 à Torpes** avec de très gros gains, comme 1 bon d'achat de 2 000 euros, TV, Frigo américain.

Nous organisons également **un tournoi pour les catégories U7 et U9 sur le site de Busy**, et en été **un stage de football** d'une semaine avec l'intervention d'une personnalité très connue.

*Sportivement,
Le Président du club, Thibaut Valladont*

Thibaut Valladont - 06 82 51 03 07
doubsetloueus.foot@gmail.com

bonne chance

LOTO GEANT

+ de 7000 € de valeur
Salle de TORPES

Organisé par le club de L'US DOUBS ET LOUE
Et animé par Mimi

Nombreux bons d'achat : 15€, 30€, 50€, 100€
et 1 bon de 2000€

TV 121 cm, frigo américain, ordinateur,
console PS4, tablette tactile, jambon, lave-linge,
rosette, crêpière, centrale vapeur, aspirateur,
paniers garni, micro-ondes, etc !!

Ouverture des portes à 19h00 et début des jeux à 20h30
Renseignement au 06.14.55.47.42

Droit d'entrée : 3 cartes : 20 € par pers
Cartes supplémentaires par pers : 3 cartes : 5€ ou 7 cartes : 10€
Ou 15 cartes : 20€ et 2 cartes (enfants – de 12 ans) 10€

Tarifs ci-dessus, valable pour 1 personne

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Entre Souris Et T'chat

Après 12 ans d'existence, Entre Souris Et T'Chat prend un nouveau virage et met fin à son activité informatique et ludique à la salle multimédia de Boussières. Le caractère intergénérationnel et convivial du mercredi après-midi aura été le fil conducteur de toutes nos animations.

Les cours proposés ont traité de sujets simples au début comme la découverte de l'ordinateur et d'Internet. Mais au fil des années, grâce à leur fidélité, les adhérents ont pu apprendre à travailler sur les photos, les vidéos, l'assemblage d'un ordinateur et même la création d'un site internet.

Les jeux vidéo avec les jeunes occupaient la deuxième partie du mercredi après-midi et faisaient monter l'ambiance sonore, toujours dans la bonne humeur, avec le plaisir de jouer ensemble.

Autant les activités du mercredi furent une réussite jamais démentie, autant les animations d'une soirée hebdomadaire autour de l'informatique ou du jeu de société ont difficilement trouvé leur public.

Le point d'orgue de chacune de ces années aura été la soirée annuelle organisée autour des jeux vidéo avec le Just Dance incontournable où tout un chacun a pu montrer ses qualités de danseur, autour d'autres activités (combats de sumo, jeux géants en bois, ping-pong...) et avec le repas pris ensemble (chaque famille apportant un plat sucré ou salé).



Toute l'équipe d'Entre Souris Et T'Chat remercie la municipalité pour son appui permanent depuis 12 ans, et bien sûr, tous les adhérents de tous âges qui ont animé tous ces excellents moments passés ensemble, avec une attention toute particulière pour Bernadette, Fernando, Marie-France, Nicole et Rémy, piliers de l'association depuis sa fondation.

Entre Souris Et T'Chat réfléchit actuellement à son avenir pour proposer d'autres activités toujours ludiques, toujours conviviales, toujours intergénérationnelles.

Cérémonie

du 5 septembre

Comme tous les ans, la commune de Boussières a honoré la mémoire des deux résistants francs-comtois, le lieutenant Paul Rognon et le soldat Raymond Eglin, morts pour la France sous les balles de l'occupant le 5 septembre 1944.

Monsieur Gauchet, président de la section de Boussières de l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants, a rappelé les circonstances de la tragédie. Monsieur Astric, maire de Boussières, ainsi que Monsieur Chevillard, président départemental de l'AFCAC, ont ensuite pris la parole pour mettre l'accent sur la nécessité de perpétuer le souvenir de cet événement afin de préserver le devoir de mémoire indispensable à une indispensable cohésion nationale au moment où celle-ci est mise en péril par la montée d'une violence terroriste.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence de 23 porte-drapeaux ainsi que par le désormais traditionnel «Chant de Partisans», interprété par le major en retraite Bouillaud, accompagné à la caisse claire par Delphine.

Qu'ils en soient, toutes et tous, remerciés.



Commémoration

du 11 novembre

La commune de Boussières a commémoré la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la Première Guerre mondiale.

Précédée d'un office religieux à la mémoire des combattants disparus, la cérémonie, présidée par Monsieur Astric, maire de Boussières, s'est déroulée au pied du monument aux morts en présence de trois porte-drapeaux, d'un détachement du SDIS aux ordres du Lieutenant Marguet et de l'harmonie municipale dirigée par M. Fadier.

Après l'appel aux morts et la minute de silence en souvenir des disparus, les enfants des classes de CM1 et de CM2 ont interprété «La Marseillaise» sous la direction de Madame Gauchet.

En raison de conditions météorologiques particulièrement défavorables, les messages traditionnels ont été lus à la «Maison des Loups» de Boussières. Un de ces messages a été lu par Lola Étienne, membre du Conseil Municipal des Jeunes.

Le conseil municipal et l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants de Boussières tiennent à cette occasion à remercier chaleureusement la population de Boussières qui, malgré ces conditions climatiques peu favorables, a fait l'effort de se rassembler pour rendre hommage à nos Anciens. Ces remerciements vont aussi, et tout particulièrement, aux jeunes de la commune qui, par l'intermédiaire du Conseil Municipal des Jeunes et des classes de l'école primaire, se sont associés à cette manifestation.

Ce «devoir de mémoire» collectif témoigne de notre attachement à l'histoire de France, patrimoine national.

◀ 11 novembre 2017.





L'Amicale des sapeurs-pompiers de Boussières

Les membres de l'Amicale des Sapeurs Pompiers vous ont présenté leur calendrier pour l'année 2018.

Les dons versés serviront d'une part au bon fonctionnement interne de notre Centre (cadeaux de naissance, mariage, décès, divers achats de petits matériels, etc.), au règlement des diverses assurances et de la cotisation annuelle individuelle à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, à quelques versements à d'autres associations à but non lucratif (Téléthon, Œuvres des Pupilles).

D'autre part, ils permettront de maintenir des moments de convivialité entre nous lors des manœuvres mensuelles d'incendie, de secourisme et de la fête de la Sainte Barbe qui rassemble d'anciens pompiers et nos familles, et en récompense d'une disponibilité envers les citoyens tout au long de l'année, ainsi que l'organisation d'un arbre de Noël pour les enfants des sapeurs-pompiers.

Nous exprimons sincèrement toute notre gratitude aux annonceurs ayant permis la réalisation de notre calendrier.

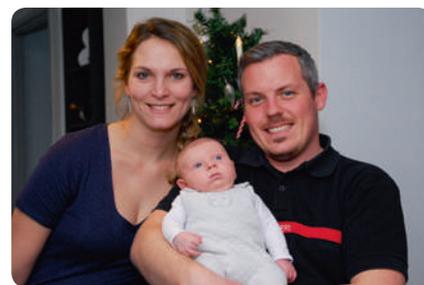
Merci encore à tous les habitants des communes de Vorges-Les-Pins, Thoraise, Busy et Boussières pour leur accueil et leur générosité.

Tous les sapeurs-pompiers du Centre de Boussières se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le Président, Daniel Valladont.



▲ Arbre de Noël à la caserne: le Père Noël est venu offrir des cadeaux aux enfants des pompiers.



▲ Naissance de Léopold, fils du Sergent Steven Bockny.

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Boussières et Environs

Aujourd'hui, nous partageons toujours plus de choses (vidéos, photos, appartements, voitures...) via les réseaux sociaux et les divers sites, nous voulons donner davantage de sens au partage: **en donnant son sang, on partage son pouvoir et on offre la vie.** C'est le message de la nouvelle campagne de l'Établissement Français du Sang, l'EFS.

En France, **les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour.** Et ce chiffre a tendance à augmenter. Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année. Allons dans le sens de cette campagne, venez partager le pouvoir de soigner, **devenez donateurs et transformez vos dons de sang en vies.**



*Venez nous rejoindre
aux collectes 2018:*

**Mardi 3 avril - Mardi 28 août
Mardi 30 octobre**

**L'Assemblée Générale aura lieu
le 2 février 2018 à la salle du conseil
de la mairie de Boussières.**

*Pour tous renseignements, appelez
l'Établissement Français du Sang au 03 81 61 56 15.*

Comité des fêtes...

Flash-back 2017

COMITÉ
DES FÊTES
DE L'AN **2000**
ABBANS-DESSUS, BOUSSIÈRES, BUSY, TORPES ET VORGES

Des photos valent mieux qu'un long discours ... Nous allons vous faire partager les plus beaux moments de l'année 2017 en images.

FÊTE DE LA MUSIQUE



EN JUIN 2017 À BOUSSIÈRES

en partenariat avec la Mairie de Boussières
Instants musicaux bien appréciés par tous les participants avec des musiques diverses et variées.



FEUX-D'ARTIFICE



LE 13 JUILLET À BUSY

Une équipe sur le pont pour la mise en place des chapiteaux et autre logistique afin d'accueillir tous les villageois pour le fameux feu du 13 juillet.
Un spectacle qui nous émerveille toujours autant, petits et grands.



RÉUNION PRÉPARATOIRE



EN SEPTEMBRE 2017 À VORGES-LES-PINS

Toujours heureux de se retrouver pour nos réunions de travail. Merci aux 5 communes, qui nous accueillent chacune leur tour et nous permettent de passer des moments de convivialité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



EN JANVIER 2018

REPAS DES BÉNÉVOLES

Joël et Marcel, nos « hommes Barbecue », s'affairent à leurs fourneaux pour régaler nos papilles!



EN AOÛT 2017 À ABBANS-DESSUS

Après une marche dans les hauteurs d'Abbans-Dessus, un repos bien mérité pour la photo souvenir!

Repas de partage entre tous, moments de complicité et de rapprochement dans une équipe soudée.

Et la fameuse après-midi pétanque tant attendue où les professionnels peuvent faire démonstration de leurs compétences aux plus novices d'entre nous!

Petits et grands, jeunes et moins jeunes sont toujours les bienvenus pour apporter à nos villages des instants magiques!

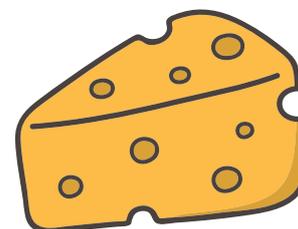


FONDUE GÉANTE

EN OCTOBRE 2017 À BOUSSIÈRES

Préparatifs de cette soirée dans une ambiance chaleureuse et détendue. Les bénévoles, telle une ruche, s'activent pour le plaisir et la joie de leurs convives.

Ils mettent un point d'honneur sur le côté chaleureux et festif d'une belle table. Notre fromager, quant à lui, a mis tout son cœur dans la réalisation de cette fondue géante.



Les Journées du Patrimoine

Cette année, la mairie a souhaité participer de nouveau aux Journées Européennes du Patrimoine.

Les échanges avec 2 photographes boussiérois, **Patrice Guyon et Thomas Lombard**, sont à l'origine de cette initiative: ils ont proposé d'exposer leurs photos, notamment celles en lien avec nos riches paysages environnants.

L'idée a germé et la commission culture et communication a souhaité solliciter **Alexandre Marguet**, notre secrétaire général féru d'histoire pour renouveler une expérience de **guide de l'église de Boussières**, fonction qu'il avait déjà occupée par le passé.

Puis, les **bénévoles de l'association « De la fleur au fruit »** ont également répondu présent à notre sollicitation, pour faire partager leurs connaissances, fruits d'un patrimoine traditionnel à transmettre.

C'est ainsi qu'en ce week-end automnal des 16 et 17 septembre, le public était invité à visiter notre belle église, une exposition de photos de qualité tout en découvrant le travail assuré par les fins connaisseurs de pommes, le tout avec possibilité de déguster du pain à l'ancienne proposé par la **boulangerie « La tradition du loup »**.

L'accueil offert par tous ces participants était de qualité, ce que n'ont pas manqué d'apprécier les nombreuses personnes qui se sont déplacées pour profiter de cet évènement.



© Thomas Lombard.

Joyeuses retrouvailles des classes en 7

Les habitant(e)s de Boussières né(e)s en une année se terminant par 7 ont décidé de fêter ensemble le changement de dizaine de leurs âges.

C'est au restaurant la Belle Époque qu'une trentaine de Boussiérois, toutes générations confondues, de la plus jeune, Joanne Comte, 6 mois, au doyen, Jean Canal, 90 ans, se sont retrouvés ce dimanche 10 décembre. Autour d'une bonne table, dans une ambiance sympathique et conviviale, tous furent heureux de partager ensemble ce moment festif.



Voyage avec Air Boussières pour nos anciens

En ce dimanche 19 novembre 2017, les anciens de notre village avaient répondu présent à l'invitation au voyage proposée non pas par Baudelaire mais par le conseil municipal.

Voyage pour les papilles avec au menu filet de truite au savagnin, mignon de porcelet aux girolles, fromages et desserts...

Voyage musical ensuite puisque « Marie et Raph » nous ont emmenés sur la piste avec différentes danses du monde: salsas, tangos argentins, zouks créoles, jazz et rocks américains, danse indienne mais aussi valse, charleston et java!

○ Voyage convivial enfin puisque c'est ainsi qu'est pensé ce moment de partage entre tous: c'est l'occasion de se détendre, de prendre des nouvelles des petits et des plus grands, de rire et plaisanter ensemble.



Au Cœur Des Chants

En ce samedi 21 octobre, la chorale de Thoraise avait choisi la Maison des Loups pour inviter son public à effectuer un voyage musical vers l'Est.

Ainsi, les trente choristes ont convié le public à suivre leurs péripéties avec pour étapes la « Maritza » de Sylvie Vartan, la place rouge de « Nathalie » de Gilbert Bécaud, les pays traversés par les conflits avec « Manhattan-Kaboul », les questions délicates de choix dans ces moments-là, évoquées dans « Né en 17 à Leidenstadt » de Jean-Jacques Goldmann, « Le soldat » de Florent Pagny ou « Rien n'a changé » des Poppys, etc.

Merci à tous les choristes dynamiques et à leur chef de chœur enjoué, Maxime Nicolas, pour le plaisir manifeste qu'ils ont de chanter ensemble, plaisir communicatif qu'ils ont transmis au public ravi!



Adapei
du Doubs
ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN,
DESSINER L'AVENIR !

Brioches de l'ADAPEI

Cette année, grâce à l'effort conjoint des bénévoles présentes pendant les 3 jours et la qualité des brioches proposées par nos boulangers, l'opération « Brioches » de l'ADAPEI a permis de récolter 865 €, soit 200 € de plus que l'an passé.

Que tous les généreux gourmands de Boussières soient ici remerciés !

Rendez-vous en octobre 2018 !



PACS : Pacte Civil de Solidarité

La loi du 18 novembre de modernisation de la justice du XXI^e siècle prévoit l'enregistrement des PACS en mairie.

Le pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (art 515-1 du code civil).

À l'origine les PACS étaient enregistrés auprès des greffes des tribunaux de première instance (démarche gratuite), puis la procédure fut étendue aux offices notariés (démarche payante).

Désormais, les tribunaux d'instance ne sont plus chargés de cette mission.

Les futurs partenaires peuvent donc **s'adresser à la mairie de leur résidence commune pour cette démarche.**

Les pièces demandées:

Le couple doit fournir à l'officier d'état civil les documents suivants:

- > **Convention de Pacs** (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- > **Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité** (Pacs) et **attestations sur l'honneur** de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- > **Acte de naissance** (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- > **Pièce d'identité en cours de validité** (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique.
- > En cas de divorce, fournir également le livret de famille correspondant à l'ancienne ou aux anciennes union(s) avec mention du divorce.

La procédure est gratuite en mairie.

Pour en savoir plus: vous pouvez consulter le site service-public.fr ainsi que **le secrétariat de mairie.**

2018

secteur 1

**AVANNE-AVENEY (SECTEUR AVANNE*)
BOUSSIERES / BUSY / MONTFERRAND-LE-CHATEAU
RANCENAY / VORGES LES PINS**

COLLECTE LE VENDREDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES 2 SEMAINES
DÉCHETS RECYCLABLES

SEMAINES Paires

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L 1	J 1	J 1	D 1	M 1	V 1
M 2	V 2	V 2	L 2	M 2	S 2
M 3	S 3	S 3	M 3	J 3	D 3
J 4	D 4	D 4	M 4	V 4	L 4
V 5	L 5	L 5	J 5	S 5	M 5
S 6	M 6	M 6	V 6	D 6	M 6
D 7	M 7	J 7	S 7	L 7	J 7
L 8	V 8	V 8	D 8	M 8	S 8
M 9	S 9	S 9	L 9	M 9	V 9
M 10	S 10	S 10	M 10	M 10	S 10
J 11	D 11	D 11	M 11	J 11	D 11
V 12	L 12	L 12	J 12	V 12	L 12
S 13	M 13	M 13	V 13	S 13	M 13
D 14	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14
L 15	J 15	J 15	D 15	M 15	V 15
M 16	V 16	V 16	L 16	M 16	S 16
M 17	S 17	S 17	M 17	J 17	D 17
J 18	D 18	D 18	L 18	V 18	L 18
V 19	L 19	L 19	J 19	S 19	M 19
S 20	M 20	M 20	V 20	D 20	M 20
D 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21
L 22	J 22	J 22	D 22	M 22	V 22
M 23	V 23	V 23	L 23	M 23	S 23
M 24	S 24	S 24	M 24	J 24	D 24
J 25	D 25	D 25	M 25	V 25	L 25
V 26	L 26	L 26	J 26	S 26	M 26
S 27	M 27	M 27	V 27	D 27	M 27
D 28	M 28	M 28	S 28	L 28	J 28
L 29	J 29	J 29	D 29	M 29	V 29
M 30	V 30	V 30	L 30	M 30	S 30
M 31	S 31	S 31		J 31	

* Rues situées côté rive droite du Doubs dans le sens Besançon-Dole

CONTACT

03 81 41 55 35

Service gestion des déchets

Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon

www.grandbesancon.fr

Grand
Besançon



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

+ Nouveau



Emballages plastiques pots / barquettes / boîtes / sachets / films

Emballages métalliques

Papiers

Emballages en carton



TOUS LES DÉCHETS RECYCLABLES dans le bac de tri

- BIEN VIDER, inutile de laver
- AVEC ou sans BOUCHON
- APLATIR les bouteilles plastiques
- Ne PAS IMBRIQUER

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages



TOUS LES DÉCHETS NON RECYCLABLES dans le bac gris

dans un SAC FERMÉ



LES EMBALLAGES EN VERRE dans le conteneur à verre



AVEC ou sans BOUCHON

BIEN VIDER inutile de laver

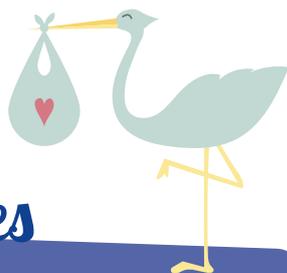
LES TEXTILES, CHAUSSURES, MAROQUINERIE dans la borne textiles



dans un SAC FERMÉ

État civil

de juillet à décembre 2017



Naissances

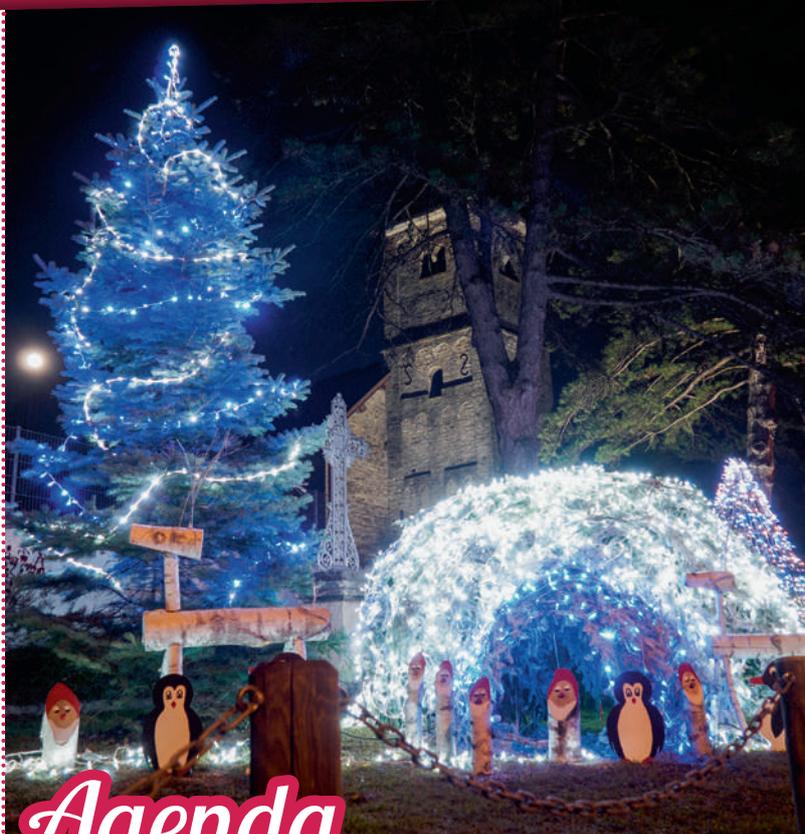
Inaya **STELLA** née le 4 juillet 2017
 Yusuf **HARRATE** né le 27 juillet 2017
 Loan **VAUTROT** né le 11 août 2017
 Louise **FAUCARD** née le 15 octobre 2017
 Léopold **BOCKNY** né le 5 novembre
 Bertille **FALCONNET** née le 22 novembre 2017
 Luca **ROUX** né le 6 décembre 2017

Mariages

BLONDEAU-PATISSIER Virginie
 et **FAIVRE** Laurent
 le 22 juillet 2017
CHARDON Aurore et **PIERRET** Luc
 le 19 août 2017

Décès

Hélène ROLAND née **BOLARD**, 93 ans
 le 27 décembre 2017



Agenda

FÉVRIER

> **Mardi 6 matin** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL

MARS

> **Samedi 3** : Carnaval de l'APE
 > **Mardi 6 matin** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL

AVRIL

> **Mardi 3 matin** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL
 > **Mardi 3** : Don du Sang à la MDL

MAI

> **Mardi 8** : commémoration
 > **Dimanche 20** : Vide-greniers, par Les Richets
 > **Dimanche 20** : Vente de fleurs de printemps, par l'Association des Parents d'Elèves

JUIN

> **Mardi 5 matin** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL
 > **Samedi 30** : Fête de l'école